



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DES 4 VALLEES, 102 RUE DE LA REPUBLIQUE 73200 ALBERTVILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame Aysel SONMEZ (épouse CALLIOGLU), représentant de la société A.C.S. GROUPE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 66 CHEMIN DE L'OLIVET 73200 ALBERTVILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Madame Aysel SONMEZ (épouse CALLIOGLU)	50	500 €
Monsieur Ali CALLIOGLU	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Christelle MANDERFELD
Chargé d'Affaires Professionnels

Crédit Mutuel
DES 4 VALLEES

102, Rue de la République
73200 ALBERTVILLE

Tél. 04 79 31 56 88 - ORIAS n° 07003758
affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel